

Eldorado Nucléaire Limitée

Et voici la réponse du professeur McArthur:

Je ne pense pas que cet accord favorise beaucoup les intérêts du secteur canadien de l'uranium; il aura plutôt pour effet d'accroître la concurrence à chacune des étapes, ce qui peut rendre la chose attrayante d'un certain point de vue. Mais cela soulève de graves questions, je le répète, quant à l'avenir de Blind River et de Port Hope. Voilà certaines des conséquences que peut avoir la conclusion d'accords de ce genre dont il faut se méfier. Voilà bien un domaine qui risque d'avoir des conséquences fâcheuses pour les industriels, les villes, les municipalités, les travailleurs et les Canadiens en général.

Le point de vue du professeur McArthur n'a jamais eu d'écho. On n'y a prêté aucune attention parce que, encore une fois, le parti conservateur est obnubilé par l'idée que le secteur privé peut réussir partout beaucoup mieux que le secteur public.

Il y a une autre question sur laquelle le professeur McArthur a insisté. L'une des raisons majeures pour lesquelles la Saskatchewan Mining Development Corporation doit demeurer, à son avis, une société d'État, c'est qu'elle fait l'impossible pour embaucher les habitants du nord de la province qui sont, en majorité, des autochtones. Il n'est pas nécessaire de rappeler aux députés à quel point les autochtones sont défavorisés, en proie à la misère et à la maladie parce qu'il n'y a pas d'emplois pour eux dans de nombreuses régions du Canada. À l'époque, le gouvernement néo-démocrate de la Saskatchewan avait résolu de changer la situation en demandant aux sociétés minières relevant de l'État de faire de leur mieux pour donner du travail aux autochtones. Elles ont obéi, et voilà qu'en privatisant Eldorado et la Saskatchewan Mining Development Corporation, nous aurons une entreprise privée dont l'objectif majeur sera naturellement de réaliser des bénéfices. Il est certain, monsieur le Président, que s'il s'avère plus rentable d'embaucher des travailleurs du sud du Canada, des non-autochtones, on n'y manquera pas. Pour ces raisons et celles dont mon collègue de Regina veut vous entretenir, nous continuerons à nous opposer à ce projet de loi ainsi que nous le faisons depuis sa présentation.

Le président suppléant (M. Paproski): Y a-t-il des questions ou des observations? Le débat se poursuit.

M. Simon de Jong (Regina-Est): Monsieur le Président, je voudrais moi aussi participer au débat sur le projet de loi C-121, une mesure gouvernementale qui crée une nouvelle société en fusionnant les avoirs d'Eldorado Nucléaire et de la Saskatchewan Mining Development Corporation. Lorsque les historiens étudieront cette période de l'évolution de notre société, je pense qu'ils verront la mesure prise par le gouvernement comme une des grandes erreurs de l'époque.

Dans l'évolution des sociétés, certaines lois, que je ne peux pas encore bien définir, prévalent et il devient nécessaire d'avoir des gouvernements de droite qui corrigent les erreurs de la période précédente d'évolution. Les erreurs des gouvernements de droite conduisent, à leur tour, à leur défaite et la société se remet à progresser. Certains comparent cela au mouvement d'un pendule. Il oscille de gauche à droite et de droite à gauche et apporte les changements et les progrès sociaux.

Je pense que le projet de loi C-121 restera dans l'histoire comme un exemple d'excès de la philosophie de droite. C'est, comme beaucoup de députés l'ont fait ressortir, une idéologie qui va à l'encontre du bon sens. Je voudrais parler de ce sujet à

partir de sous-éléments. Je vais envisager les conséquences environnementales, les effets sur l'ensemble de l'industrie nucléaire et faire un peu l'historique d'Eldorado. J'aborderai également les raisons économiques qui se cachent derrière cette mesure.

Je vais d'ailleurs commencer par ce dernier point. Même d'un point de vue économique, ce que fait le gouvernement n'est pas justifiable. Je continue à être stupéfait par la stupidité des décisions que peut prendre un gouvernement de droite qui prétend adhérer aux principes des bonnes pratiques commerciales. Mettre sur le marché maintenant les avoirs d'Eldorado Nucléaire et de la Saskatchewan Mining Development Corporation n'a pas de sens. L'industrie est en plein marasme. Il y a un surplus d'uranium en stock. Du point de vue économique, ce n'est pas le bon moment de se débarrasser de ces biens. Cela n'a aucun sens. Naturellement, les plus idiots ce sont les conservateurs de la Saskatchewan, le gouvernement de la province, parce que la Saskatchewan Mining Development Corporation est vraiment, du point de vue commercial, une société qui a beaucoup de succès, qui apporte régulièrement des revenus et des redevances à la province.

Je voudrais citer le document présenté au comité par le professeur Douglas McArthur de l'Université de Regina. Il disait que dans les quatre années suivant la mise en production, la société—la Saskatchewan Mining Development Corporation—avait versé à la province près de 50 p. 100 des investissements de celle-ci, exclusion faite des taxes et des redevances. Plus récemment, en 1987, le rendement des capitaux propres était de 20 p. 100, ce qui est bien plus que pour les sociétés similaires dans le secteur minier. Même s'il y a un marasme mondial dans le secteur de l'uranium, la Saskatchewan Mining Development Corporation a pu avoir un rendement des capitaux propres de 20 p. 100. Ce n'est certes pas le cas à propos d'Eldorado. Eldorado avait accumulé à la fin 1986 un déficit total de 155,9 millions. Son taux de rendement pour l'actionnaire sur la période envisagée s'établissait à -50 p. 100.

● (1910)

Eldorado a des obligations importantes et sérieuses, et il semble qu'avec ce projet de loi beaucoup vont rester à la charge de l'État. C'est ainsi que le professeur McArthur affirmait dans le document qu'il a présenté au comité:

Il y a un deuxième sujet de préoccupation qui est l'élimination des déchets et les autres obligations contractées par les sociétés jusqu'à la date de constitution de la nouvelle société.

Le gouvernement du Canada a déclaré qu'on va chercher à faire passer à l'État (c'est-à-dire socialiser) une fraction considérable des responsabilités découlant de ces obligations, dans une certaine mesure non chiffrées. Cela témoigne d'une ambivalence curieuse quant au principe de la privatisation. La propriété privée sous-entend généralement qu'on obtient le droit aux avantages de l'entreprise tout en assumant les obligations commerciales qui en résultent.

Dans le cas présent, le gouvernement a l'intention de céder les avantages à un petit groupe de personnes qui ont les moyens de payer les actions, tout en mettant à la charge du contribuable une bonne partie des obligations. Nul doute que cela a pour but de faciliter la vente des actions. Mais le législateur et le public doivent savoir que cela vicie dans une large mesure le principe de la privatisation, et dans quelle mesure le contribuable risque d'être grevé pour satisfaire à un besoin purement politique qui réserve d'importants avantages possibles à un petit groupe d'actionnaires. Certains ont dit qu'il s'agit là de socialisme au profit d'une minorité, ce qui décrit assez bien la situation.